Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 974-249740085-20261029-AFF05_CC291026-DE

L'Entre-Deux • Saint-Joseph • Saint-Philippe • Le Tampon
CASUD Communauté d'Agglomération du Sud de l'Ile de La Réunion

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 29 OCTOBRE 2026

AFFAIRE N° 05-20261029

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT EN VERTU DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN MATIÈRE DE MARCHES PUBLICS – MARCHES ET AVENANTS SIGNES

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf du mois d'octobre à neuf heures et vingt-deux minutes, en application des articles L.2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12e km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 23 octobre 2026, sous la présidence de Monsieur CHAUSSALET Alexis (de l'affaire n° 01 à n° 08-20261029 et n° 10 à 11-20261029) et de Monsieur MUSSARD Harry, 4e Vice-Président (à l'affaire n° 09-20261029).

NOTA :

*Nombre de conseillers en exercice : **48***

*Présents : **32***

*Absents représentés : **15***

*Absents : **01***

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

CHAUSSALET Alexis, ODAYEN Danon, DUCROUX Éric, LAURET Pauline, LA PORTE Gilbert, OTAL Candy, DIJOUX Cédric, OLICHON Christelle, LEBOT Dominique, LOUARN Katell, CAZAL Rémi,

HOARAU Jacquet, ELIZÉON ABMON Liliane, PICARDO Bernard, BASSIRE Nathalie.

- Commune de Saint-Joseph -

LEBRETON Patrick, BÉNARD Fiona, HOAREAU Sylvain, LEJOYEUX Marie Andrée, LEBON David, LEICHNIG Stéphanie, JAVELLE Blanche Reine, VIENNE Axel, BATIFOULIER Jocelyne, MUSSARD Harry, DAMOUR Colette, HOAREAU Emile.

LEBON Jeannot.

- Commune de l'Entre-Deux -

RIVIÈRE Garry.

BÈGUE Patrick.

- Commune de Saint-Philippe -

RIVIÈRE Olivier, TURPIN Clarita.

Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 974-249740085-20261029-AFF05_CC291026-DE

ETAIENT REPRESENTES (PROCURATION)

- Commune du Tampon -

PICARD Aurélien représenté par OTAL Candy, GAUTHIER VIDOT Christine représentée par DIJOUX Cédric, IDMONT Corentin représenté par CAZAL Rémi, MURAT Marie-Pierre représentée par LEBOT Dominique, BÉLAIR Céline représentée par DUCROUX Éric, NATY Nadège représentée par LAURET Pauline.

BÉNARD Monique représentée par ELIZÉON ABMON Liliane, THIEN AH KOON Patrice représenté par PICARDO Bernard.

- Commune de Saint-Joseph -

MUSSARD Rose Andrée représentée par JAVELLE Blanche Reine, CARDIN François représenté par LEJOYEUX Marie Andrée, LANDRY Christian représenté par BÉNARD Fiona, HUET Henri Claude représenté par VIENNE Axel, COURTOIS Lucette représentée par MUSSARD Harry.

FONTAINE Marie France représentée par LEBON Jeannot.

Commune de l'Entre-Deux -

CLAIN Camille représentée par RIVIÈRE Garry.

ETAIENT ABSENTS

- Commune du Tampon -

DALLOU Jean-Eudes.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, conformément aux règles de quorum, le Président ouvre la séance. En application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination d'un ou de plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. À l'unanimité, Monsieur Cédric DIJOUX et Madame Danon ODAYEN ont été désignés pour remplir les fonctions de secrétaire.

Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 974-249740085-20261029-AFF05_CC291026-DE

AFFAIRE N° 05-20261029

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT EN VERTU DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN MATIÈRE DE MARCHES PUBLICS – MARCHES ET AVENANTS SIGNES

Le Président informe l'Assemblée, conformément à l'article L2511-110 du Code Général des Collectivités Territoriales, des attributions qu'il a exercées sur la période de mai 2026 à septembre 2026, en application des délégations reçues du conseil communautaire n° 01-20260417 du 17 avril 2026.

La liste des marchés et des avenants de marchés signés par le Président figure dans un tableau annexé ci-après

Il est donc proposé à l'Assemblée de prendre acte du compte-rendu des décisions prises par le Président en vertu des délégations du Conseil communautaire en matière de marché public.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

- **prend acte du compte-rendu des décisions prises par le Président en vertu des délégations du Conseil communautaire en matière de marché public,**
- **informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.**

POUR EXTRAIT CONFORME,
La Secrétaire de séance,

Cédric DIJOUX

Le Président de la CASUD,

Alexis CHAUSSALET

Date de mise en ligne sur le site Internet de la CASUD : 03/11/2026

Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 974-249740085-20261029-AFF05_CC291026-DE

Marché	Objet	Type de marché	Lots	Dématérialisation	Notification	Montant	Titulaire	Durée du marché	Durée du marché
Marché M25.027 "Étude hydraulique de la ravine Rosaire et propositions de solutions pour lutter contre les inondations"	Le présent marché a pour objet la réalisation d'une étude visant à déterminer le fonctionnement hydraulique de la ravine Rosaire à Saint-Joseph.	Marché de prestations intellectuelles			**12/05/2026**	Forfait définitif 88 905 € HT	**BRL INGENIERIE**	Saint-Joseph	La date de notification jusqu'aux rapports définitifs des 3 phases
Marché D26.012 « Réalisation d'un audit financier flash »	La présente demande de devis a pour objet de réaliser un audit flash et de préconiser des recommandations sur les finances de la CASUD				**09/06/2026**	22 425 € HT	**BTS CONSULTANT**		8 semaines
Marché D26.013 "Audit relatif au projet de Nouvelle Voie Urbaine_Relancé"		Marché public de prestations intellectuelles			**25/06/2026**	42 700 € HT	**INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE**		A compter de sa notification jusqu'à l'achèvement des prestations
Marché n°M25.037 « Mission de maîtrise d'œuvre complète en vue des travaux de renforcement de la station de pompage Epidor Hoarau sur la commune du Tampon»	Le présent marché a pour objet l'exécution d'une mission de maîtrise d'œuvre complète en vue des travaux de renforcement de la station de pompage Epidor Hoarau sur la commune du Tampon. Le marché contient une mission complémentaire pour l'élaboration des dossiers d'autorisation de construire et demandes préalables. Catégorie d'ouvrage concerné : création d'une bâche eau potable et renforcement de station de pompage.	Marché public de maîtrise d'œuvre			**02/07/2026**	Montant global et forfaitaire : 105 800 € HT	**GROUPEMENT IDR/ARCHITEX**		
Marché n°D26.004 « Aménagement des bureaux du siège administratif de la CASUD – Lot 5 « Groupe électrogène »_Relancé	La présente consultation a pour objet la relance du lot 5 « Groupe électrogène » de la procédure de consultation citée en objet. La description des travaux et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).	Marché de travaux			**07/07/2026**	32 195 € HT	**S.T.B. (SOCIETE DE TRAVAUX DU BATIMENT)**		5 mois
Marché n°M25.039 «Mission de maîtrise d'œuvre complète en vue de la construction de points d'apport volontaire autonomes sur les villes de l'Entre-Deux, Saint-Philippe et Saint-Joseph »	Le présent marché a pour objet l'exécution d'une mission de maîtrise d'œuvre complète en vue des travaux de construction de 4 points d'apport volontaire autonomes (mini déchetteries) sur la Commune de l'Entre Deux, de Saint Philippe et Saint Joseph.Le présent marché contient une mission complémentaire pour l'élaboration des dossiers d'autorisation de construire (Déclaration Préalable d'Aménagement).	Marché public de maîtrise d'œuvre			**09/07/2026**	Enveloppe prévisionnelle = 1 600 000 € HT Montant total provisoire = 50 110 € HT	**VECTRA**		La durée du marché court à compter de la date de notification du marché jusqu'à la fin de la période de garantie de parfait achèvement des travaux, après acceptation définitive et sans réserves du décompte général clôturant le marché de maîtrise d'œuvre.
Marché n° D26.015 « Étude d'opportunité et de faisabilité d'un service »	Ce marché a pour objet la réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité d'un service de vélos en libre-service sur son territoire.	Marché public de prestations intellectuelles			**30/09/2026**	19 996 € HT	**TRANSAMO SA**	Territoire de la Casud	La durée du marché court à compter de sa notification jusqu'à l'approbation par la CASUD du rapport définitif.

Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 974-249740085-20261029-AFF05_CC291026-DE

Marché	Objet	Type de marché	Lots	Dématérialisation	Notification	Montant	Titulaire	Lieu d'exécution	Durée du marché
Marché n° D26.021 « Exécution de services publics routiers de transports scolaires pour les élèves domiciliés sur le territoire de la commune du Tampon – secteur de La Plaine des Cafres »	Le présent marché concerne l'exploitation du réseau de transports scolaires pour les élèves domiciliés sur le territoire de la commune du Tampon – secteur de la Plaine des Cafres. Ce marché comprend également le service de transport pour les élèves du dispositif « Classe relais ». Il s'agit de prestations également déclenchées par ordre de service.	Marché de prestations de services		13/10/2026	**13/10/2026**	226 710,12 € HT	**GEM'SCHOOL II**	Tampon Plaine des Cafres	26 octobre 2026 au 18 décembre 2026
Marché n°D26.003 « Mission de contrôle technique dans le cadre de la construction d'une usine de traitement AEP et de deux réservoirs sur la commune du Tampon »	Le présent marché a pour objet la réalisation d'une mission de CT du type L + S + P1 + LE + Av + Pha + contrôle des installations électriques en conformité avec la norme NF-P 03-100.				**13/10/2026**	25 000 € HT	**BUREAU VERITAS CONSTRUCTION S.A.S**	Les infrastructures seront construites sur la parcelle AH 518 et 255, chemin Go, au Tampon.	Le marché démarre à compter de sa notification et s'achève à la fin du délai de « Garantie de parfait achèvement » (d'après l'article 44.1. 2º alinéa du CCAG-Travaux) ou après prolongation de ce délai si les réserves signalées lors de la réception ne sont pas toutes levées à la fin de cette période. Dans cette hypothèse, l'achèvement de la mission intervient lors de la levée de la dernière réserve.
Marché M26.002 "Mission de maîtrise d'oeuvre partielle pour des travaux de réhabilitation du réseau d'eau"	Le présent marché a pour objet l'exécution d'une mission de maîtrise d'œuvre partielle en vue de réhabiliter certains tronçons du réseau d'eau potable. L'objectif est d'améliorer le rendement du réseau d'eau potable.	Marché de maîtrise d'œuvre			**14/10/2026**	75 620 € HT	**IDR**	Territoire de la Casud_Principalement sur STJoseph	La durée du marché court à compter de sa notification et ne prendra fin qu'à l'issue de la période de parfait achèvement des travaux, après acceptation définitive et sans réserve du décompte général clôturant le marché de maîtrise d'œuvre

Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 974-249740085-20261029-AFF05_CC291026-DE

Marché	Objet	Type de marché	Lots	Dématérialisation	Notification	Montant	Titulaire	
Marché M25.016 "Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'une signalisation touristique sur le territoire de la CASUD"_Avenant 1	Le présent avenant n°1 a pour objet : - Demande d'organisation de 4 réunions supplémentaires en plus des 8 réunions prévues dans le cadre du marché ; Modification du planning prévu dans le mémoire technique ; Organisation d'une réunion dans chaque commune de la CASUD avant la tenue du Comité de Pilotage prévu le 03 septembre 2026.	Prestations intellectuelles			**20/08/2026**	Montant du marché : 81 700 € HT Montant de l'avenant 1 : 3 900 € HT Nouveau montant du marché : 85 600 € HT soit 4,77 %	**GROUPE GDS**	
Marché n°A23.014 « Exécution des services publics routiers de transports scolaires pour les élèves domiciliés sur le territoire de la CASud »_Avenant 4	Le présent avenant n°4 a pour objet la régularisation des OS 1 et 2 adressés au titulaire du lot 4 en vue d'assurer les prestations prévues au lot 3 suite à la défaillance du titulaire actuel du lot 3.	Marché Public de Prestations de Services	***Lot 4 Tampon 1***	09/10/2026	**12/10/2026**	Montant de l'avenant 4 : 266 710,12 € HT Nouveau montant du marché : 5 491 292,60 € HT soit 4,13 %	**GEM'SCHOOL II**	Tampon PdC